



Bilan de la déclaration de ruches 2021 en Bretagne

Les chiffres cités dans cet article sont tirés des résultats de la déclaration annuelle de ruches 2021. Chaque apiculteur est en effet tenu de déclarer annuellement toutes ses colonies, et ce dès la première colonie. Il faut noter que puisque ces chiffres reposent sur du déclaratif, les sur ou sous-déclarations sont difficilement quantifiables. Ces chiffres donnent cependant des ordres de grandeurs réels.

Nous vous proposons dans cette synthèse de regarder de plus près les chiffres des déclarations réalisées en Bretagne en 2021.

En Bretagne

Sur les 13 régions de France métropolitaine, la Bretagne est la 5^{ème} plus grosse région en nombre d'apiculteurs, et la 8^{ème} en nombre de colonies.

Les nombres d'apiculteurs et de colonies déclarés en 2021 ont diminué, contrairement à la tendance inverse observée depuis 2016. **4 614 apiculteurs** (comparé à 4 883 l'année dernière, soit 5% de moins en un an) ont déclaré **78 904 colonies** (80 487 ruches en 2020, - 2%).

Il est d'ailleurs également constaté une légère diminution du nombre d'apiculteurs au niveau national (-2% d'apiculteurs par rapport à 2020).

Ces diminutions touchent dans les deux cas essentiellement l'apiculture de loisirs. A l'inverse, le nombre d'apiculteurs de plus de 200 ruches a quant à lui légèrement augmenté, tant à l'échelle régionale que nationale.

Parmi les hypothèses pouvant expliquer ces diminutions, figurent notamment :

- les différents confinements qui auraient favorisé l'apiculture de loisir en 2020. Les personnes concernées n'auraient pas forcément continué cette activité par la suite,
- le fait que l'année 2021 ait été mauvaise du point de vue de production de miel avec la reconnaissance de calamité agricole, et qui aura peut-être découragé certains apiculteurs, en plus de rendre le maintien du cheptel difficile.

Le nombre d'apiculteurs déclarant plus de 50 ruches passe de 229 en 2020 à 230 en 2021. Sur ces **230 apiculteurs déclarant plus de 50 ruches**, 97 en possèdent entre 50 et 99, et 36 entre 100 et 149, 24 entre 150 et 199 et 73 en possèdent plus de 200 (cf graphes 1 et 2).

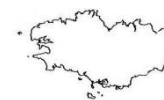
Nombre d'apiculteurs



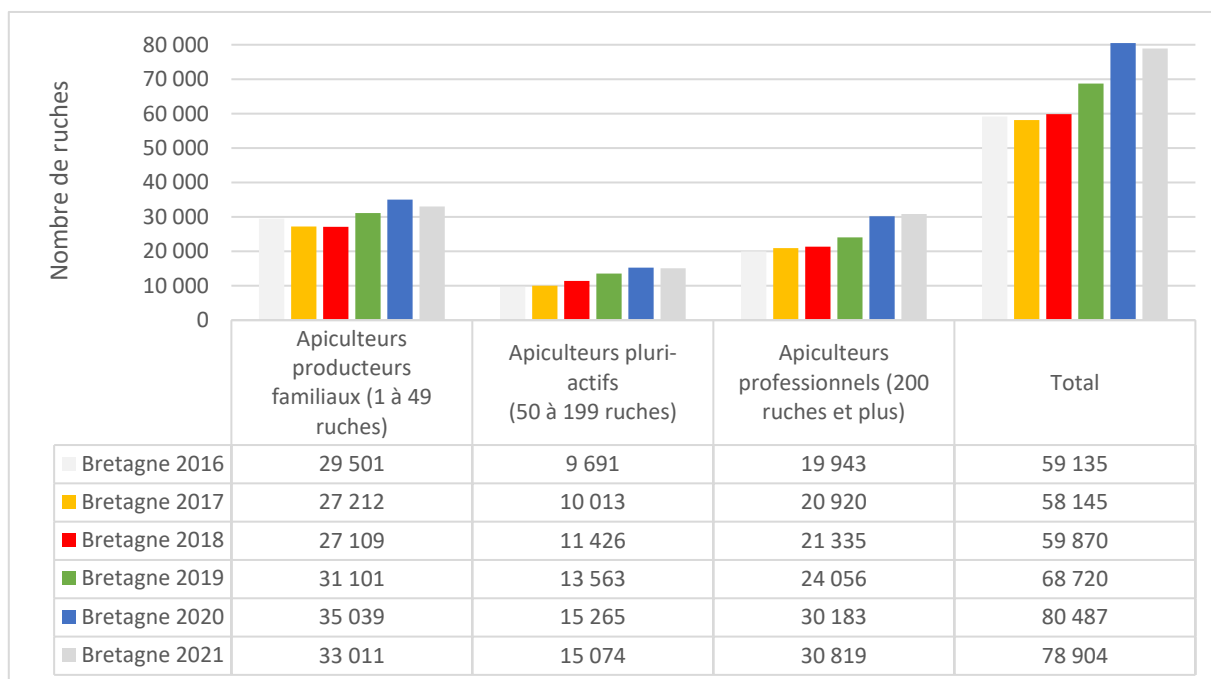
Graph 1 : nombre d'apiculteurs déclarés en Bretagne depuis 2016



	Apiculteurs producteurs familiaux (1 à 49 ruches)	Apiculteurs pluri-actifs (50 à 199 ruches)	Apiculteurs professionnels (200 ruches et plus)	Total
Bretagne 2016	4 009	95	47	4 151
Bretagne 2017	3 652	101	48	3 801
Bretagne 2018	3 642	118	47	3 807
Bretagne 2019	4 095	135	56	4 286
Bretagne 2020	4 654	160	69	4 883
Bretagne 2021	4 384	157	73	4 614



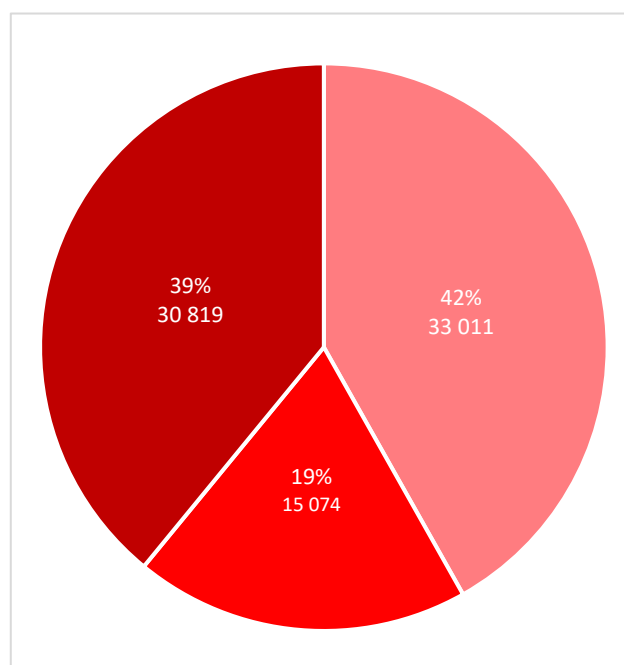
Graphe 2 : nombre de colonies déclarées en Bretagne depuis 2016



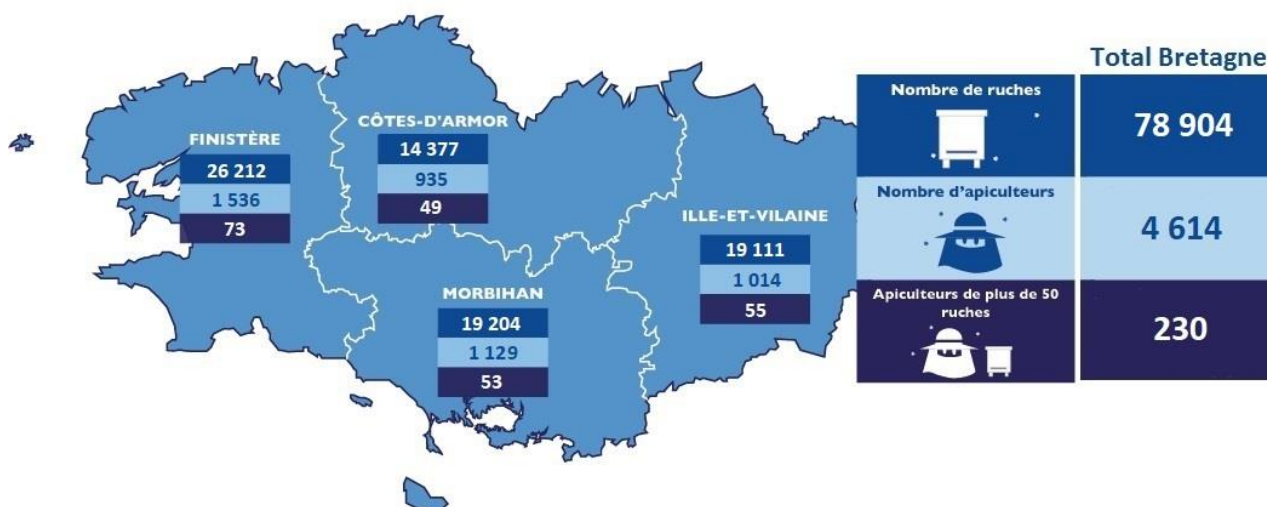
Graphe 3 : En Bretagne, pourcentage de colonies détenues par des apiculteurs possédant...

- de 1 à 49 colonies
- de 50 à 199 colonies
- plus de 200 colonies

En Bretagne, si les apiculteurs possédant plus de 50 colonies représentent moins de 4% du nombre d'apiculteurs total, ils détiennent en revanche à eux seuls 58% du cheptel. Ce chiffre est en légère augmentation cette année encore. Pour rappel, en 2017, ces mêmes apiculteurs détenaient 53% du cheptel.



Enfin, l'apiculture n'est pas développée de la même manière selon les départements. En effet, un tiers des apiculteurs bretons déclarés sont dans le Finistère, et ce même département héberge 33% des colonies déclarées.



Carte de répartition par départements du nombre de ruches et d'apiculteurs en Bretagne en 2021



Nombre d'apiculteurs en région Bretagne - Détail par département

Tranches (nb colonies)	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	région	%
1 à 49	886	1 463	959	1 076	4 384	95
50 à 99	22	34	20	21	97	2
100 à 149	6	10	12	8	36	1
150 à 199	6	4	5	9	24	1
plus de 200	15	25	18	15	73	2
total	935	1 536	1 014	1 129	4 614	100
%	20	33	22	24	100	



Nombre de colonies en région Bretagne - Détail par département

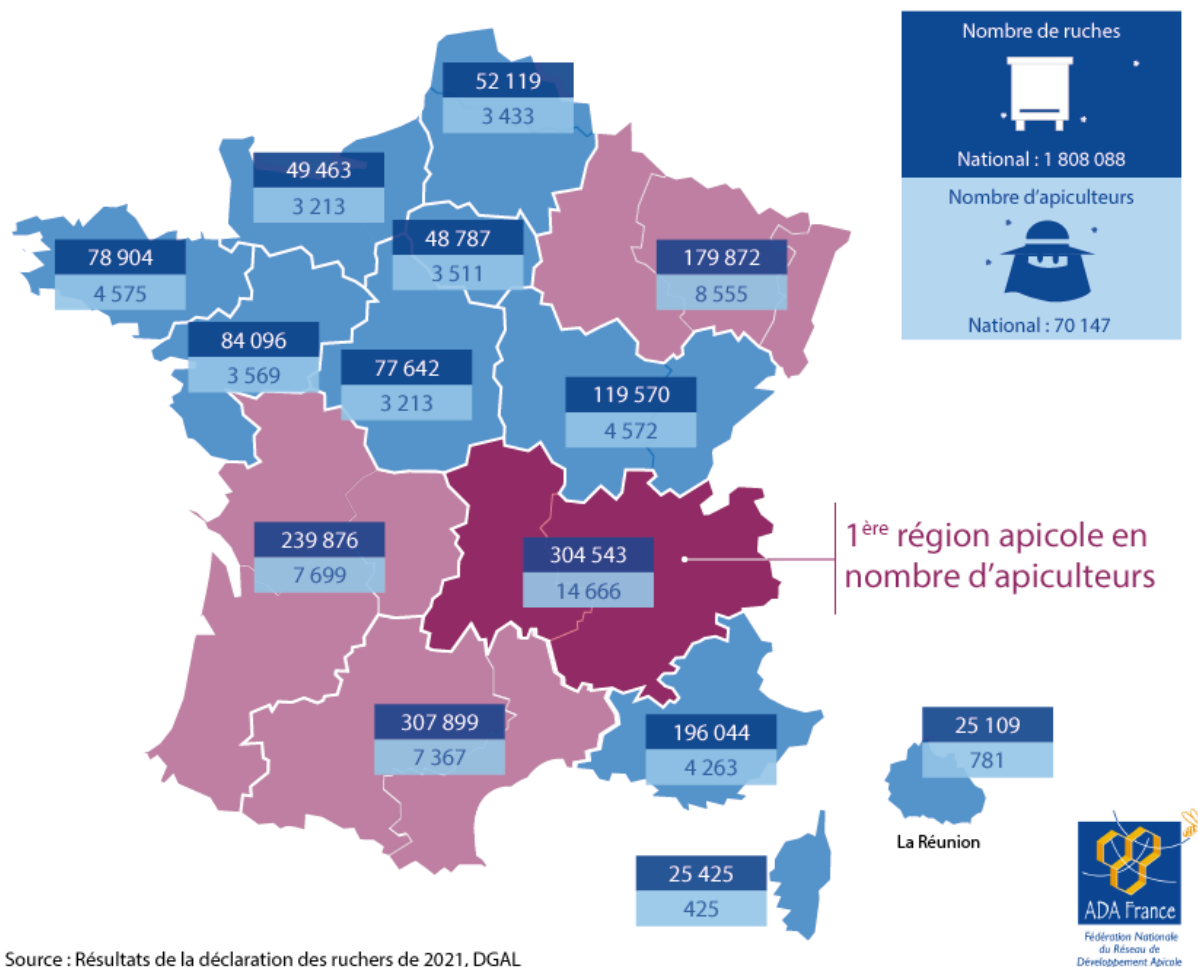
Tranches (nb colonies)	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	région	%
1 à 49	6 147	11 848	6 799	8 217	33 011	42
50 à 199	3 357	4 137	3 685	3 895	15 074	19
plus de 200	4 873	10 227	8 627	7 092	30 819	39
total	14 377	26 212	19 111	19 204	78 904	100
%	18	33	24	24	100	

Contexte national

En fin d'année 2021, 70 147 apiculteurs français avaient déclaré 1 808 088 ruches. Pour la première fois depuis 2016, le nombre d'apiculteurs déclarés a diminué. Mais le nombre de ruches déclarées, lui, continue d'augmenter. A titre de comparaison avec l'année précédente, 71 581 apiculteurs avaient déclaré 1 749 933 ruches en 2020.

Carte de répartition par régions du nombre de ruches et d'apiculteurs en 2021

Source : site internet d'ADA France



NB : le nombre d'apiculteurs sur cette carte pour la Bretagne (4 575) ne tient pas compte du nombre d'apiculteurs ayant déclaré 0 colonies à l'hivernage, alors qu'il est pris en compte précédemment dans la synthèse (4 614).

Retrouvez plus d'informations sur le contexte national sur le site d'ADA France :

<https://www.adafrance.org/dvpt-apicole/apiculture-chiffres.php>



Contact : Maëlle COLIN
Tél : 07 61 59 27 46
E-mail : maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr
Rue Maurice Le Lannou
CS 64 240 – 35042 RENNES Cedex
www.gie-elevages-bretagne.fr

Actions soutenues par :

